

Etude des interférences syntaxiques commises par les apprenants libyens : le cas de l'omission du verbe Etre

Dr. Atedal H. Betalmal
Département de français/Faculté des langues
Université de Tripoli

الملخص

هذا البحث يتناول ظاهرة التداخل اللغوي الذي يحدث بين اللغة الأم (العربية) واللغة الهدف (الفرنسية) للطلاب الليبيين الدارسين للغة الفرنسية ، حيث سلطنا الضوء على الخطأ النحوي الناشئ عن هذه الظاهرة وهو اغفال فعل الكينونة عند تكوين الجمل بالفرنسية نظرا لعدم وجوده حرفيا في الجمل الموازية باللغة العربية، حيث نوضح في هذا البحث تأثير اللغة الأم على الطالب والذي يجعله يغفل هذا الفعل في الجملة.

1. L'introduction

L'anglais est la langue principale dans beaucoup de pays mais on ne peut pas oublier que la langue française occupe aussi une place importante dans une grande partie du monde. Dans les pays arabophones, comme en Libye où la langue arabe est la langue maternelle, le français est la deuxième langue étrangère enseignée après l'anglais mais beaucoup d'étudiants libyens n'ont pas obtenu l'occasion pour apprendre le français à l'école. C'est pour cette raison que l'apprenant de français à la faculté des langues affronte plusieurs défis dont l'interférence entre sa langue maternelle qui est l'arabe et la langue étrangère qui est le français. Il est évident qu'il commet des erreurs au début de l'apprentissage de la langue française et parmi ces erreurs, l'erreur de l'omission de verbe être lors former des phrases.

Cet article vise à présenter les causes des erreurs syntaxiques de l'omission de verbe être commises par les apprenants libyens arabophones.

2. Le concept de l'erreur

L'erreur est inséparable de l'expérience humaine et il est impossible d'éviter de la commettre, elle existe dans tous les domaines et elle est souvent considérée comme un élément embarrassant dans le domaine de l'enseignement/apprentissage, plus que dans les autres domaines. L'erreur peut déranger l'apprenant lorsqu'il est embarrassé devant ses camarades et il pense qu'il est dans l'incapacité à produire la langue cible. L'enseignant peut être dérangé aussi s'il a l'impression d'échouer dans sa mission et dans ce cas-là, les deux doivent coopérer pour tenter d'y remédier.

(Dans certaines cultures et chez certains enseignants, il existe encore une conception très négative de l'erreur. Or, en didactique, la représentation de la notion de l'erreur a beaucoup évolué, ainsi que sa représentation : de la notion de faute, on est passé à celle d'erreur puis à celle de marque transcodique, et de production non conforme) (Narcy-Combes J.-P. 2005).

D'un autre côté, certains enseignants pensent qu'ils peuvent profiter de l'erreur de l'apprenant pour mettre la main sur les points faibles au niveau de l'acquisition de la langue étrangère par l'apprenant. Et grâce aux erreurs de l'apprenant, l'enseignant peut accéder à l'interlangue de l'apprenant et peut définir son niveau et ses déficits, comme le signale P. Corder : [...] les erreurs systématiques des apprenants [...] permettent de reconstruire leur connaissance temporaire de la langue, c'est-à-dire leur compétence transitoire (P. Corder, 1980 : 13).

L'apprentissage d'une langue exige de l'enseignant de langues de se concentrer sur l'origine des erreurs de l'apprenant pour mettre la lumière sur les difficultés, les confusions et les notions mal acquises. Ainsi, il sera possible pour l'apprenant de dépasser les obstacles qu'il confronte pour apprendre une nouvelle langue et d'améliorer son interlangue.

« L'efficacité didactique n'est possible que moyennant l'intériorisation de nouvelles grilles pour la compréhension de ce qui se joue dans l'acte didactique, et l'erreur en est le cœur. » (J.P. Astolfi, 1997 :95)

3. L'interférence

Le concept de l'interférence (Interlangue), signifie la langue qui se situe entre la langue maternelle (source) de l'apprenant et la langue apprise (cible). La langue que l'apprenant produit peut être considérée comme une langue transitoire entre la langue maternelle et la langue étrangère et les erreurs commises par l'apprenant peuvent indiquer ses progrès dans l'acquisition de la langue étrangère. Quand l'apprenant essaye de pratiquer la langue étrangère, il produit une langue influencée par sa langue maternelle, appelée « Un interlangue ». Cette langue est définie par K. Vogel de la manière suivante : « *Par interlangue nous entendons la langue qui se forme chez un apprenant d'une langue étrangère à mesure qu'il est confronté à des éléments de la langue-cible, sans pour autant qu'elle coïncide totalement avec cette langue cible* » (K. Vogel, 1995 : 19)

Cet interlangue se caractérise par l'existence d'un certain nombre d'erreurs dont celles des interférences. Ce phénomène est défini par G. MOUNIN, comme « *les changements ou identifications résultant dans une langue des contacts avec une autre langue, du fait du bilinguisme ou du plurilinguisme des locuteurs* » (G. Mounin, 2004)

De leur côté, HAMERS et BLANC définissent l'interférence comme : « *des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible* ». (Hamers & Blanc, 1983)

Le phénomène de l'interférence ne se limite pas seulement aux apprenants d'une langue étrangère, mais peut aussi se manifester chez des personnes ayant des connaissances assez élevées de la langue, mais ce cas est plus fréquent dans la langue seconde que dans la langue maternelle. A partir de ces définitions, on peut dire que les interférences se produisent quand l'apprenant fait une confusion entre une production de la langue source et un trait qu'il doit produire de la langue cible.

Dans notre cas, les phénomènes d'interférence attribués à l'influence de l'arabe dans l'utilisation du français ont des conséquences sur l'enseignement / apprentissage du FLE. Pour s'en rendre compte, il suffit d'analyser les nombreux cas de traductions littérales arabes dans les productions des apprenants. Ces interférences sont à l'origine d'autres stratégies d'acquisition de la langue

étrangère tel que le transfert de compétences, de connaissances, d'un élément de la langue source, etc.

Parfois quand les apprenants (et quelques enseignants aussi) ne maîtrisent pas très bien la règle ou quand ils oublient un vocabulaire, ils utilisent l'interférence pour dépasser une situation difficile dans des contextes communicationnels en langue cible. Ils emploient parfois un mot ou des formes grammaticales de l'arabe, ou même de l'anglais; cela leur permet d'être bien entendus et de faire passer le message. Dans ce cas-là, on peut considérer l'interférence comme un recours positif ou une stratégie d'apprentissage ou de communication.

4. Le corpus

Notre méthode de collecte de données a été élaborée dans le but d'étudier des textes écrits, produits par des apprenants libyens et de relever leurs erreurs.

Nous avons choisi des étudiants du département de français de l'université de Tripoli de quatre niveaux d'études. Nous avons demandé aux étudiants à trois reprises espacées de quelques semaines, de rédiger un texte. Les deux premières fois, nous avons choisi des thèmes différents. Mais la troisième fois nous avons demandé aux apprenants d'écrire sur le même thème que pour le premier texte dans le but de comparer les différentes productions. Le corpus collecté est constitué de 127 textes écrits par des apprenants libyens.

En ce qui concerne l'acquisition d'une langue étrangère on peut se trouver face à plusieurs types d'erreurs. Parmi les erreurs commises par l'apprenant libyen de français dans ces trois textes, il y a les erreurs syntaxiques.

Nous désignons par les erreurs syntaxiques le non-respect des règles de la grammaire française à l'écrit. Ces erreurs peuvent concerner les erreurs d'omission, d'addition, de substitution et d'emploi des temps.

Dans cet article, nous abordons les erreurs syntaxiques de l'omission de verbes commises par les apprenants libyens.

Le lecteur pourrait se demander ce qui a motivé notre choix. Nous répondons tout simplement à cette interrogation en disant qu'en arabe, le verbe « être » n'existe pas. , il est implicite dans la phrase nominale; il suffit de faire suivre le nom par un adjectif pour que la phrase soit compréhensible et recevable. Par contre, il existe en arabe le verbe « Kana » qui correspond à

l'auxiliaire être ou, si on veut être plus précis, on peut dire que le verbe « Kana » en arabe correspond « a été » en français. Mais si on veut traduire une phrase française qui contient le verbe « être », on va la traduire par une phrase nominale qui ne contient pas de verbe.

Par exemple, en arabe on dit : « ummi djamila djddan » pour « ma mère est très belle » « ummi » = « ma mère », « djamila djddan » = « très belle », on peut remarquer l'absence de l'équivalent du verbe « être » de la phrase en arabe.

En arabe il y a deux aspects : l'aspect accompli qui recouvre tous les temps du passé connus en français (passé composé, imparfait, passé intérieur etc ..), et l'aspect inaccompli qui recouvre ce qu'on appelle en français le présent et le futur. L'inaccompli renvoie à un verbe dont l'action est toujours en cours, qu'elle ait commencé il y a longtemps, récemment, ou à l'instant. L'accompli correspond à une action terminée. Au lieu de dire en français : « Il est étudiant », et en anglais : « he is a student », on dit en arabe : « hūwa talib » = « Il étudiant » = « he student ». Si nous faisons la traduction littérale, nous disons : « hūwa yakūn talib ». Mais, l'arabe n'utilise pas les expressions de : (avoir + nom / être + nom) et met à la place la phrase nominale.

Nous remarquons dans les exemples précédents que si on traduit les énoncés erronés en arabe littéral mot à mot, nous trouvons que les énoncés sont conformes à la grammaire de l'arabe littéral, par exemple : l'énoncé erroné « elle sensible » est traduit par l'énoncé correct « hiya hassasa ». En analysant notre corpus, nous avons compté 163 erreurs syntaxiques dont 26 erreurs de l'omission de verbe.

5. Nombre d'étudiants et de copies

	Texte A	Texte B	Texte C	Total
Première année	11	11	11	33
Deuxième année	11	11	11	33
Troisième année	12	12	12	36
Quatrième année	12	11	2	25
Total	44 étudiants			127 copies

Type d'erreurs	Texte	1 ^{ère} niveau	2 ^{ème} niveau	3 ^{ème} niveau	4 ^{ème} niveau
ESOV	TA	2	1	4	1
	TB	7	3	0	2
	TC	2	1	2	1

(TA : Texte A, TB : Texte B, TC : Texte c), ESOV : Erreurs syntaxiques de l'omission de verbe.

6. Les erreurs syntaxiques de l'omission de verbe

7. Présentation de type transversal

Apprenants appartenant au même niveau d'étude :

Première année :

Phrase 1	« mon père très gentil » pour « mon père est très gentil »
Phrase 2	« mon frère sans profession » pour « mon frère est sans profession »
Phrase 3	« ma famille très calme » pour « ma famille est très calme »
Phrase4	« ma mère très belle » pour « ma mère est très belle »

Deuxième année :

Phrase 1	« elle sensible » pour « elle est sensible »
Phrase 2	« le temps beau » pour « le temps est beau »
Phrase 3	« ma sœur aînée très calme » pour « ma sœur aînée est très calme »
Phrase4	« le temps ici toujours beau » pour « le temps ici est toujours beau »

Troisième année :

Phrase 1	« les paysages ici beaux » pour « les paysages ici sont beaux »
Phrase 2	« le climat ici très doux » pour « le climat ici est très doux »
Phrase 3	« les gens très gentils » pour « les gens sont très gentils »
Phrase4	« Turquie connue » pour « Turquie est connue »

Quatrième année :

Phrase 1	« ma famille composée de ... » pour « ma famille est composée de ... »
Phrase 2	« les deux sœurs mariées » pour « les deux sœurs sont mariées »
Phrase 3	« ma famille très bien » pour « ma famille est très bien »
Phrase4	« les gens ici très sympathiques » pour « les gens ici sont très sympathiques »

8. L'analyse des erreurs de l'omission de verbe

Dans notre corpus, nous avons relevé 26 erreurs syntaxiques d'omission de verbe commises par les apprenants libyens des quatre niveaux et nous remarquons que toutes les erreurs de type syntaxiques d'omission de verbe être. Ce type d'erreur peut être considéré comme une conséquence de la confrontation entre deux systèmes linguistiques plus ou moins étrangers l'un à l'autre.

C'est-à-dire qu'au cours du processus d'apprentissage d'une langue étrangère, l'apprenant et l'enseignant peuvent se trouver devant des usages venant de la langue maternelle susceptibles d'influer sur l'acquisition de la langue cible. Par exemple l'erreur dans la phrase : « mon père très gentil » est l'omission de verbe être conjugué avec le troisième personne du singulier : « mon père est très gentil ». Cette omission est une conséquence de la langue maternelle celle-ci l'arabe, puisque dans cette langue pour dire la même phrase avec le même sens sans le verbe être : " أبي لطيف جدا " .

Nous pouvons dire que les erreurs syntaxiques d'omission de verbe (ESOV) viennent de l'interférence avec l'arabe littéral. Les apprenants omettent le verbe « être » dans leurs énoncés erronés car la même expression en arabe ne contient pas de verbe « être ».

En arabe le verbe être n'existe pas, il est implicite dans la phrase nominale; il suffit de faire suivre le nom par un adjectif pour que la phrase soit compréhensible et recevable. Par contre, il existe en arabe le verbe « Kana » qui correspond à l'auxiliaire être ou, si on veut être plus précis, on peut dire que le verbe « Kana » en arabe correspond « a été » en français. Mais si on veut traduire une phrase française qui contient le verbe « être », on va la traduire par une phrase nominale qui ne contient pas de verbe.

Par exemple, en arabe on dit : « ummi djamila djddan » pour « ma mère est très belle » « ummi » = « ma mère », « djamila djddan » = « très belle », on peut remarquer l'absence de l'équivalent du verbe « être » de la phrase en arabe.

En arabe il y a deux aspects : l'aspect accompli qui recouvre tous les temps du passé connus en français (passé composé, imparfait, passé intérieur etc ..), et l'aspect inaccompli qui recouvre ce qu'on appelle en français le présent et le futur. L'inaccompli renvoie à un verbe dont l'action est toujours en cours, qu'elle ait commencé il y a longtemps, récemment, ou à l'instant. L'accompli correspond à une action terminée. Au lieu de dire en français : « Il est étudiant », et en anglais : « he is a student », on dit en arabe : « hūwa talib » = « Il étudiant » = « he student ». Si nous faisons la traduction littérale, nous disons : « hūwa yakūn talib ». Mais, l'arabe n'utilise pas les expression de : (avoir + nom / être + nom) et met à la place la phrase nominale.

Nous remarquons dans les exemples précédents que si on traduit les énoncés erronés en arabe littéral mot à mot, nous trouvons que les énoncés sont conformes à la grammaire de l'arabe

littéral, par exemple : l'énoncé erroné « elle sensible » est traduit par l'énoncé correct « hiya hassasa ».

Nous pouvons donc constater qu'il y a dans ce type d'erreur une interférence qui provient de la langue maternelle.

9. L'analyse du nombre des erreurs d'inférence par rapport au nombre total de copies :

Test A

Niveaux	N. T. C	N.O.V. E
Première année	11	2
Deuxième année	11	1
Troisième année	12	4
Quatrième année	12	1

(N.T.F) – Nombre total des copies (N. O. V.E) – Nombre d'omission du verbe « être »

Test B

Niveaux	N. T. C	N.O.V. E
Première année	11	7
Deuxième année	11	3
Troisième année	12	0
Quatrième année	11	2

Test C

Niveaux	N. T. C	N.O.V. E
Première année	11	2
Deuxième année	11	1
Troisième année	12	2
Quatrième année	12	1

10. Conclusion

Nous pouvons conclure cet article en disant que les erreurs syntaxiques d'omission de verbe « être » relevées les productions écrites de nos apprenants libyens et que nous avons choisies d'expliquer, viennent de l'influence de la langue maternelle. Nous classons ce type d'erreurs comme des erreurs d'interférence. Ces erreurs sont commises par des apprenants de tous les niveaux même si leur nombre est insignifiant par rapport à l'ensemble des copies. Toutes ces

erreurs nous amènent à affirmer que les interférences linguistiques apparaissent dans tous les niveaux de production linguistique des apprenants libyens, ces types d'erreurs d'interférence syntaxique d'omission de verbe se produisent lorsque certaines caractéristiques des formes de la langue source (maternelle) sont transférées à celles des éléments de la langue cible (étrangère) qui n'ont pas en commun les mêmes particularités. Mais, même si le verbe n'existe pas en arabe, il n'est pas normal que les apprenants de 3 et 4 année fassent des erreurs de ce type. Cette situation nous oblige à être plus vigilant dans la matière appelée « expression écrite ».

Alors, l'enseignement du français à des apprenants libyens doit être concentré sur le concept du verbe être et ses utilisations pour que l'apprenant sache former des phrases correctes.

Bibliographie

- Astolfi, Jean-Pierre. (1997). *L'erreur un outil pour enseigner*. Paris. ESF.
- Brahim, Ahmed. (1992). *Linguistique contrastive et faute de français*. Manouba : Publications de la faculté des Lettres de la Manouba.
- Brou-Diallo, Clémentine. (2005). *Interlangue ou interférence et enseignement du français langue étrangère*. Université de Cocody – Abidjan : Revue électronique internationale de sciences du langage. N 7.
- Chauviré, Chistiane. Ogien, Albert. Quéré, Louis. (2009). *Dynamiques de l'erreur*. Paris.
- Corder, S. Pit. (1980). *Que signifient les erreurs des apprenants*. In: *Langages*, 14^e année, n°57.
- Eubank, Lynn. Selinker, Larry. Sharwood Smith, Michael. (1997). *The current state of interlanguage*. Amsterdam: John Benjamins Company.
- Hamers, Josiane & Blanc, Michel. (1983) *Bilinguisme et bilinguisme*. Bruxelles : Margada.
- Mounin, George. (2004) : *Dictionnaire de la linguistique*. Paris. PUF
- Narcy-Combes, Jean-Paul. (2005). *Didactique des langues et TIC*. Paris. Gap.
- Vogel, Klaus. (1995). *L'interlangue – la langue de l'apprenant*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.